

Mairie de

**MONCEAUX EN BESSIN**

14400

Tél: 02.31.21.96.43

**Compte Rendu Succinct**  
du CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 9 avril 2021

Ouverture séance : 20h30

Présents : Mme BADER Elise, Mr BONNEAU Michel, Mr DECLOMESNIL Christian, Mme DUJARDIN Anne, Mr GORHY Wilfried, Mr GUILBERT Xavier, Mme LEBARBEY Mylène, Mme LELANDOIS Evelyne, Mr MALHERBE Gilles, Mr SOUHARD Alain, Mme TAILLEBOSQ Aurélie, Mr VIARD Bertrand

Absent : Mr OLIVE Bruno (a donné pouvoir à Mr BONNEAU Michel)

**Ordre du jour :**

- I°/ Travaux (adjudication travaux voirie...)
- II° / Finances (Compte Administratif 2020, compte de gestion 2020, affectation de résultats, attributions financières, taxes 2021, budget 2021)
- III°/ Questions diverses et tour de table

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 9 avril, vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux se sont réunis dans la salle polyvalente Georges GODEY.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

**I. / Travaux****I.1° / Travaux petite école**

Le Conseil décide de retenir le devis de M. Daniel HUET pour l'aménagement d'une porte de secours.

↳ Voté à l'unanimité.

**I.2° / Travaux voirie**

Le Conseil décide de retenir l'entreprise RVB pour les travaux de voirie de la sente de la Chesnaie.

↳ Voté à l'unanimité.

**II. / Finances****II.1° / Compte Administratif 2020**

M. Le Maire présente le compte administratif du budget communal, concernant l'exercice 2020, qui peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses :	239 704,56 €
Recettes :	248 771,84 €
Report de l'exercice précédent	+ 97 934,42 €
<u>Excédent de clôture de fonctionnement : 107 001,70 €</u>	

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses :	4 643,18 €
Recettes :	149 339,34 €
Report de l'exercice précédent	- 137 067,74 €
<u>Excédent de clôture d'investissement : 7 628,42 €</u>	

**Délibération d'affectation des résultats**

Vu l'excédent de clôture de fonctionnement de 107 001.70€

**Vu l'excédent de clôture d'investissement de 7 628.42€**  
**Vu les dépenses inscrites en restes à réaliser de 14 500.00€**  
**Vu les recettes inscrites en restes à réaliser de 21 811.00€**  
Il en résulte qu'il n'y a pas de besoin de financement.

Le Conseil Municipal décide l'affectation suivante :

Au 002 : 107 001.70 (excédent de clôture de fonctionnement) + 1 313.15€ (excédent de clôture du budget CCAS suite à sa dissolution) soit 108 315.21€.

Au 001 : 7 628.42€

Le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté à l'unanimité sous la présidence de Mme Anne DUJARDIN.

#### II.1 ° / Compte de Gestion 2020

M. Le Maire présente le compte de gestion de Mr le trésorier, celui-ci est en parfaite concordance avec le compte administratif du budget communal 2020.

(Mme Aurélie TAILLEBOSQ quitte la séance à 21h30)

#### II.2 ° / Budget 2021 :

- M. Le Maire présente le détail du budget 2021 (*présentation générale, par chapitre & par section détaillée\**), il précise que la commission finances lui a donné un avis favorable.

- Le budget reprend en grande partie les dépenses et recettes obligatoires de l'année 2020. Le budget CCAS est transféré vers celui de la municipalité. la ligne « subventions » est reconduite pour le montant 2020. La répartition des subventions sera décidée par le conseil dans un second temps. ↪ Voté à l'unanimité.

- N'ayant pas l'ensemble des éléments financiers depuis le Trésor, le budget reconduit les sommes allouées 2020 sur certains chapitres (notamment le chap. dotations). ↪ Voté à l'unanimité.

- Le Conseil décide de voter les taux de taxes communales (TF : 44,15% et TFNB : 33,19%) conformément aux taux indiqués sur la notification 1259 établie par le trésor public. ↪ Voté à l'unanimité.

M. Le Maire présente le budget primitif de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	343 499,00 €
Recettes :	343 499,00 €

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses :	60 500,00 €
Recettes :	60 500,00 €

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021. ↪ Voté à l'unanimité.

### III. / Tour de table et questions diverses

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 09/04/2021, 22h

Le Maire,  
Gilles ISABELLE

